

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**La 7^e édition du
Gala honorifique de la franchise au Québec
Remise du prix hommage
Remise des prix Maillon d'Or 2007**

Montréal, le 14 novembre 2007 – la Banque Nationale et Miller Thomson Pouliot étaient fiers de présenter le Gala honorifique de la franchise au Québec qui se tenait le 5 novembre au Cabaret du Casino de Montréal. Cet événement, le seul du genre au Québec qui regroupe les principaux acteurs du milieu de la franchise, était organisé par le Conseil québécois de la franchise (CQF) et se tenait sous la présidence d'honneur de Monsieur André Allard, vice-président, ventes et marketing, Astral Media Affichage.

Près de 400 franchiseurs, franchisés et fournisseurs du monde de la franchise au Québec s'étaient donnés rendez-vous lors de cet événement prestigieux.

Les membres du conseil d'administration du Conseil québécois de la franchise (CQF) ont décerné cette année **le prix hommage à Monsieur Jean Bédard, président et chef de la direction du Groupe Sportscene**, afin de souligner les réalisations et la carrière phénoménale de cet homme d'envergure qui fait figure de pionnier dans le domaine du franchisage au Québec.

Le Gala honorifique de la franchise au Québec se poursuivait avec la remise d'un **Prix Maillon d'Or à cinq franchiseurs, trois franchisés et un prix coup de cœur du jury** reconnaissant ainsi leur sens de l'innovation et de leur saine gestion. Le comité de sélection, présidé par Madame Brigitte Vachon, associée, Samson Bélair/Deloitte & Touche a décerné ces prix à :

Coup de cœur du jury :
Les restaurants McDonald's du Canada

Les membres du Jury ont tenu à accorder une mention spéciale au franchiseur Les restaurants McDonald's du Canada. Le développement d'une campagne de marketing intégrée sur l'image d'employeur en créant des messages amusants et mémorables a été un projet audacieux qui rejoignait les stratégies du franchiseur et également un enjeu important du secteur de la restauration, soit le taux de roulement élevé de cette industrie. Bravo à Les Restaurants McDonald's du Canada pour leur campagne humoristique qui démontrait l'engagement envers la croissance professionnelle et personnelle des employés.

Catégorie : Jeune entrepreneur
Segmentation : Grand réseau
Gagnant : Mathieu Chavarie, du Presse Café St-Hilaire

La mission est claire pour ce jeune franchisé : faire partie de la communauté du Mont St-Hilaire, en lien avec la signature de la chaîne : décompresser – boire – manger. Les qualités en matière de stratégies de marketing et de communications ont été remarquées. Les qualités du gestionnaire ont procuré une excellente performance financière. Son approche participative en fait un leader très près de son personnel.

Catégorie : Franchisé de l'année
Segmentation : Moyen réseau
Gagnants : Marc Bélanger et Martin Larivière, de Sushi Shop Trois-Rivières

Ce franchisé détient 5 franchises et un de leurs objectifs premiers est de mettre en action les objectifs du franchiseur. Ces gestionnaires ont développé au maximum les outils de gestion de Tableau de bord afin de mesurer la performance selon les différents axes de l'entreprise. La présence de ces 2 dirigeants est constante sur le terrain. Les résultats financiers sont excellents. Le plaisir au travail est valorisé, en plus de valeurs telles que l'éthique, l'équité, l'égalité et la justice. Finalement, s'ajoutant le travail quotidien en collaboration avec le franchiseur, le jury nomme ses dirigeants Franchisé de l'année, moyen réseau.

Catégorie : Franchisé de l'année
Segmentation : Grand réseau
Gagnant : Monsieur Jonathan Allen du Groupe Cage aux sports Brossard

Monsieur Allen a occupé tous les postes-clés dans un restaurant Cage aux sports et a acquis au fil des ans beaucoup d'expertise dans la gestion de restaurants. Il a chéri le rêve de devenir un jour franchisé. Maintenant, à l'âge de 35 ans, M. Allen possède des participations dans 7 Cages et gère 2 autres Cages. Dans la dernière année, 7 des 9 restaurants gérés par M. Allen se sont classés au Club du Président, du Groupe Sportscene. Ceci s'explique très certainement par la qualité de ce gestionnaire, de la performance financière qu'il accomplit, du respect qu'il reçoit par ses équipes de travail et de son grand leadership qui construit une équipe gagnante qui travaille pour le succès de l'entreprise. Sans équivoque, le jury nomme M. Allan, le franchisé de l'année.

Catégorie : Innovation Concept-recette
Segmentation : Petit réseau
Gagnant : Centre Laséothérapie

Ce franchiseur a su développé une exclusivité mondiale au niveau du traitement pour joueurs compulsifs et a également instauré la première école en Amérique du Nord adaptée au marché canadien en tabacologie. Le caractère novateur de ces éléments ainsi

que le service de gestion globale offert à chaque franchisé ont retenu l'attention du jury à cette candidature.

Catégorie : Campagne publicité nationale

Segmentation : Grand réseau

Gagnant : St-Hubert

La campagne de publicité était des plus audacieuses en osant mettre de l'avant l'aspect sociétal. Le concept extraordinaire produit- parrainage par des personnalités connues, misait sur les éléments différenciateurs de St-Hubert sur les plans de son image, son offre marketing et son implication sociale. Les résultats générés par la campagne tant au niveau des ventes qu'au niveau de la communauté, tel que 1^{ère} de restauration parmi les plus admirées au Québec ont d'autant plus convaincue les membres du Jury.

Catégorie : Campagne publicité nationale

Segmentation : Moyen réseau

Gagnant : Les aliments M&M

Afin de renforcer la marque auprès des Québécois, le franchiseur a opté pour l'utilisation d'un thème et d'une chanson bien connue – Donne-moi ta bouche. Toutes les images utilisées donnaient l'eau à la bouche. Grâce à cette campagne, le franchiseur s'est positionné parmi les gros joueurs en alimentation. Le jury ne pouvait lui aussi qu'avoir l'eau à la bouche!

Catégorie : Franchiseur de l'année

Segmentation : Petit réseau

Gagnant : Adèle

Innovant complètement dans le milieu résidentiel, Adèle offre les services d'entretien ménage haut de gamme, à un coût compétitif tout en utilisant des produits de nettoyage institutionnels de grande qualité. Être client Adèle, c'est être chez soi comme dans un hôtel 5 étoiles. Aujourd'hui, 41 franchises en opération où les franchisés sont assurés d'optimiser leur gestion saine grâce à un système développé par le franchiseur de gestion intégrée. Les retombées de ce service novateur sont multiples. Le jury décerne donc le prix à ce franchiseur de grande qualité.

Catégorie : Franchiseur de l'année

Segmentation : Grand réseau

Gagnant : Boston Pizza

Boston Pizza se positionne comme une des meilleures chaînes de restauration décontractée avec bar sportif, terrasse, service de livraison et commandes à emporter et il a su adapter la chaîne au marché québécois. De nombreux programmes sont en place pour assurer une gestion constante de l'entreprise ainsi qu'une équipe formée de nombreux formateurs pour assister ses franchisés. Ce franchiseur fait partie du groupe

sélect du Club Platine des 50 entreprises les mieux gérées au Canada. Le jury reconnaît donc Boston Pizza à titre de franchiseur de l'année.

Le Conseil québécois de la franchise (CQF) déploie toutes ses ressources et ses énergies afin de **promouvoir** la franchise comme modèle d'affaires.

Le CQF offre son **expertise** aux franchiseurs et aux franchisés afin qu'ils puissent améliorer leurs compétences et accorde aux futurs franchiseurs et franchisés toute l'assistance nécessaire à la mise en place de cette formule.

Le CQF est le **porte-parole** de l'industrie du franchisage auprès des gouvernements fédéral et provincial, des administrations municipales et des organismes publics et parapublics.

- 30 -

Source : Michèle Cyr
(514) 993-4561